

CEC :

Prévention et Contrôle des Infections «PCI»

Infection Prevention and Control « IPC »

Coordinateurs du CEC

Coordinateur 1:

- Nom et Prénom: [Pr Latifa Merzougui](#)
- E-mail: : merzouguilatifa72@gmail.com

Coordinateur 2:

- Nom et Prénom: [Pr. Ag Dhekra Chebil](#)
- E-mail: dhekra.chebil@gmail.com

Coordinateur 3 :

- Nom et Prénom: [Dr Hajer Hannachi](#)
 - E-mail: hajerhannachi19@gmail.com
-

Objectifs du CEC

Objectifs principaux :

- Assurer un développement professionnel continu en *PCI*
- Améliorer les compétences spécifiques des apprenants dans le domaine de *PCI*

Objectifs secondaires :

- Etre capable de mettre en place un projet de *PCI* dans un établissement de soins
 - Faire le suivi et évaluation d'un plan d'action de lutte contre les Infections Associées aux Soins IAS
-

Public cible

Cette formation s'adresse aux :

- Les médecins généralistes, les médecins spécialistes, et les médecins hospitalo-universitaires, les pharmaciens, les dentistes
 - Les internes et les résidents en médecine, pharmacie et médecine dentaire
 - Les professionnels de santé titulaires d'un diplôme d'université équivalent à bac+4 dans les domaines de la santé ou apparentés et les étudiants en thèse de sciences.
-

Capacité d'accueil

30 apprenants par promotion (Une promotion chaque année)

Descriptif de l'enseignement

- Démarrage du CEC : **Novembre 2024**
- **Durée d'études** : 1 an d'étude clôturé par un mémoire de fin d'étude
- **Volume horaire** : 6 séminaires de deux journées (généralement vendredi et samedi) /mois) pour la formation théorique étalée sur 1an
- **Modules enseignés** :

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants:

Module 1: Qualité et gestion des risques en milieu de soin « QGR »

Module 2: Problématique des IAS et de la Résistance aux Antimicrobiens IAS-RAM

Module 3: Gestion du Risque Infectieux GRI

Module 4: Qualité sécurité de l'environnement QSE

Module 5: les domaines d'application de PCI « Techniques de soins à haut risque infectieux »

Module 6: Implémentation des Programmes PCI

- **Assiduité:**

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de C E C. Dépassé ce seuil, la validation du C E C en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le C E C avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront une journée généralement vendredi selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- **Modalités d'évaluations:**

Session principale

L'épreuve terminale comporte un examen écrit portant sur les notions théoriques noté sur 20 points et qui représentent 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou=10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

Session de rattrapage

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

L'apprenant ayant validé l'examen théorique sera autorisé à soutenir son de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'ils rencontrent sur leurs lieux de travail et en fonction de leurs affinités avec tel ou tel module.

[Soutenance de mémoire de fin d'études.](#)

Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.